

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie
et des Finances

BUDGET

Fermeture des brigades de surveillance des douanes d'Abbeville et de Lille

NOR : ECFD1708182S

Le directeur général des douanes et droits indirects,

Vu l'article 50 du code des douanes,

Vu l'avis du comité technique de la direction interrégionale des douanes et droits indirects de Lille du 7 novembre 2016,

Arrête :

Article 1^{er}. – La brigade de surveillance intérieure d'Abbeville (direction régionale d'Amiens) est fermée. La mesure prend effet au plus tard le 7 novembre 2018.

Article 2. – La brigade de surveillance intérieure de Lille (direction régionale de Lille) est fermée. La mesure prend effet au plus tard le 7 novembre 2018.

Fait le 24 MARS 2017

Le directeur général,



Rodolphe GINTZ